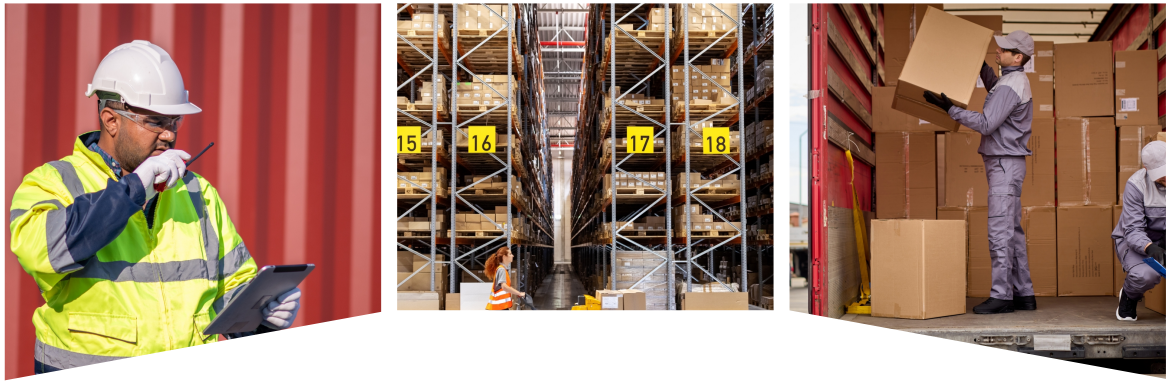




Accès aux marchés internationaux

Malaisie: le libre-échange ouvre des perspectives et renforce la durabilité

20.10.2026

D'un coup d'oeil

- La mission économique en Malaisie a mis en évidence le fort potentiel de ce pays pour les entreprises suisses, en particulier pour le secteur suisse des technologies médicales
- L'accord de libre-échange améliore l'accès au marché, supprime des droits de douane et instaure des règles fiables en matière de commerce et d'investissements
- Il met également en place des canaux de dialogue qui vont au-delà du statu quo actuel. Pour ce qui concerne l'huile de palme, l'accord prévoit une baisse limitée des droits de douane, des exigences claires en matière de durabilité et une traçabilité sans faille.

Les 19 et 20 octobre, la secrétaire d'État Helene Budliger Artieda était en Malaisie avec une délégation économique de haut rang dirigée par economiesuisse. L'accent était placé sur l'intensification des relations économiques et sur l'accord de libre-échange signé en 2025 entre les États de l'AELE et la Malaisie. Celui-ci ouvre de nouvelles perspectives économiques et les associe à des exigences claires en matière de durabilité.

Malaisie: un grand potentiel pour les entreprises suisses

Avec quelque 36 millions d'habitants, la Malaisie est la sixième économie d'Asie du Sud-Est. Pays fortement industrialisé, elle est étroitement intégrée dans des chaînes de valeur mondiales; sa croissance devrait avoisiner 4,7% en 2026; et elle s'est fixé pour objectif de devenir une économie à revenu élevé d'ici à 2030. C'est notamment dans les secteurs des technologies médicales, de l'électronique, de la pharma et de la santé, des cleantech, de l'aéronautique et des services à forte valeur ajoutée que s'ouvrent des opportunités pour les entreprises suisses.

Les relations économiques sont déjà étroites: parmi les pays de l'ASEAN, la Malaisie est le quatrième partenaire commercial de la Suisse et la deuxième destination des investissements directs suisses, après Singapour. De plus, l'accord ouvre l'accès à un vaste marché régional.

L'accord de libre-échange renforce la compétitivité

L'accord de libre-échange signé en juin 2025 améliore considérablement les conditions offertes aux entreprises suisses. Pour 99,9% des exportations actuelles, les droits de douane seront supprimés immédiatement ou à l'issue de périodes de transition. Cela bénéficie notamment aux secteurs de la construction mécanique, de la chimie, de la pharma, de l'horlogerie, de l'électronique et de l'industrie de précision. En même temps, cela permet de réduire les désavantages concurrentiels par rapport à des pays bénéficiant déjà d'un accès préférentiel.

L'utilité de l'accord dépasse la suppression des droits de douane: il contient en effet des règles claires concernant les droits du travail ainsi que la protection du

climat, des forêts et de la biodiversité. Il associe ainsi de nouvelles opportunités économiques à une action responsable.

Huile de palme: baisse limitée des droits de douane, des conditions claires, davantage de dialogue

Le Parlement suisse a approuvé l'accord cet été. Une coalition regroupant des ONG, le PS et les Verts a toutefois lancé un référendum. Les critiques portent principalement sur les concessions tarifaires accordées à l'huile de palme et sur leurs conséquences négatives pour l'environnement, le droit du travail et les droits de l'homme.

Ces critiques sont infondées, car l'accord tient compte de ces préoccupations. La baisse des droits de douane sur l'huile de palme, limitée, est soumise à des conditions précises. Les concessions tarifaires ne s'appliquent que dans la limite des contingents fixés et uniquement si la production durable et la traçabilité sont prouvées. Les parties contractantes s'engagent enfin à protéger le climat, les forêts et la biodiversité ainsi qu'à respecter les droits du travail.

L'huile de palme est le principal produit d'exportation du pays et un pilier de son économie. La Malaisie a réalisé des progrès en matière de durabilité environnementale et sociale ces dernières années. Le gouvernement s'est engagé à ne pas étendre davantage les surfaces cultivées et à privilégier les gains de productivité plutôt que le déboisement de nouvelles parcelles.

En Malaisie, cet accord bénéficie d'un large soutien, y compris dans des pans de la société civile. Il établit un cadre institutionnel pour le dialogue sur les questions environnementales, sociales et de durabilité. Sans lui, cette possibilité resterait largement inexploitée. Le statu quo n'est pas une alternative convaincante.



Monica Rubiolo

Responsable du département Économie extérieure, membre de la direction élargie



Arnaud Midez

Responsable de projets Économie extérieure

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch